

Préparation à l'agrégation interne d'allemand

Domaine :
Lettres – Langues

UFR/Institut :
UPEC – UFR de Lettres langues et sciences humaines

Type de diplôme :
Préparation à l'agrégation

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 4,
Bac + 5

Lieu(x) de formation :
Créteil – Campus Centre

Durée des études :
1 an

Accessible en :
Formation continue

Présentation de la formation

Cette formation a pour but principal l'admission au concours interne de l'agrégation d'allemand. Elle comporte un volet universitaire, assuré par des collègues universitaires de l'UPEC, et un volet didactique, assuré par des formateurs rectoraux.

Compétence(s) visée(s)

Les compétences professionnelles à acquérir pour devenir enseignant de langue vivante étrangère sont :

- des savoirs disciplinaires (en littérature, langue, civilisation, linguistique, iconographie des aires germanophones)
- des connaissances didactiques et pédagogiques (transmission des savoirs, programmes etc.)

Débouchés professionnels

- Enseignement de l'allemand comme fonctionnaire de l'Etat
- Accès à des postes de PRAG dans l'enseignement supérieur

Organisation de la formation

Les enseignements se déroulent à l'UPEC à la fois pour la partie universitaire et la partie didactique.

Les cours ont lieu à l'UPEC de septembre à avril.

Les enseignements préparent au programme publié chaque année (https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_interne/97/5/p2022_agreg_int_lve_allemand_1399975.pdf) :

- **pour l'écrit :**
 - à la traduction, thème et version, et à l'analyse des soulignements dans chacun des textes, pour expliquer les choix de traduction, par des cours spécifiques de traduction
 - à la dissertation en allemand portant sur un sujet ayant trait à l'une des œuvres au programme, par des cours portant sur chacune des œuvres au programme et une approche méthodologique de l'exercice de la dissertation
- **pour l'oral :**
 - à l'exposé de la préparation d'un cours (partie professionnelle)
 - à l'explication en langue étrangère d'un texte extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue (partie universitaire). Des colles sont organisées.

Modalités d'admission en formation initiale

Cinq ans d'ancienneté dans le service public
> En savoir plus

Candidature

L'inscription se fait auprès du rectorat de Créteil par le biais du Plan Académique de Formation pour la préparation elle-même, en juin.

Les inscriptions sont de nouveau possibles début septembre.
Ne pas oublier de s'inscrire en parallèle auprès du ministère de
l'Education nationale pour passer le concours proprement dit !

Responsables pédagogiques

Thérèse Robin – therese.robin@u-pec.fr